L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 AVRIL 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 23 AVRIL.

Il est 2 heures et demie, ce matin, nous avons pu connaître le résultat des votes donnés pour le Maire et les Recorders de la première et de la seconde municipalité. On verra que M. A. D. Crossman a été réélu à une forte majorité, ainsi que M. Jos. Génois. M. J. H. Caldwell a été élu Recorder de la seconde municipalité.

On n'avait pas encore terminé de compter les voix données aux autres candidats, mais il paraît que les personnes suivantes sont élues :

L. Pilié, voyer.
A. Duret, trésorier.
O. De Boyé, contrôleur.
J. Yoxnes, capitaine de la garde.

Le ticket démocrate pour le Conseil-Général est entier en entier.

Nous chiffres des votants de la 2de municipalité sont complets, mais ceux de la 1ère ne le sont pas—le total ne porte que sur les voix de la seconde municipalité.

RETOURS DES ELECTIONS
Pour le Maire et les Recorders.

PREMIERE MUNICIPALITE	Districts	Crossman	Bell	Spear	Genois	Fleming
	1er	430	182	7	302	319
	2e	121	101	7	38	98
	3e	292	82	6	376	104
	4e	238	253		277	38
	5e	156	115		164	90
	6e	155	152		250	67
	7e	113	100		115	65
					Baldwin	*Caldwell*
DEUXIEME MUNICIPALITE	1er	205	215		210	229
	2e	210	183		198	206
	3e	164	151		103	150
	4e	274	273		250	292
	5e	140	115		187	154
	6e	181	278		184	314
	7e	252	130		230	540
Total		1896	1738		1592	1865

La situation respective des planteurs de coton en Amérique et des manufacturiers anglais est assez singulière. Ces derniers veulent absolument réduire le prix de leurs tissus tandis que les planteurs font tous leurs efforts pour maintenir au taux actuel le prix de la matière première.

Il est évident que cette lutte ne peut pas durer. Les uns ou les autres doivent céder. La question pour nous ces termes est possible d'avance. Les manufacturiers de la Grande-Bretagne sont plus riches, ils ne peuvent plus diminuer le salaire de leurs ouvriers qui gagnent déjà de quoi satisfaire un morceau de pain à la fois de la journée, et d'une autre part ils ne manquent à augmenter le prix de leurs tissus ainsi de ne pas diminuer la consommation. Pour entre les deux cornes de ce dilemme, ils ont en recours au moyen le plus sûr, le plus qui ne fasse leurs embarras. Ils ont refusé d'acheter le coton au prix auquel il était offert. Ils ont voulu que consistant régler le taux de la [illegible] et provoquer la baisse.

La présomption n'était pas raisonnable. Il y a dans le commerce de ces nécessités fatales qui [illegible] la situation et contre lesquelles l'énergie humaine est impuissante. Les premiers pas que s'économie politique nous enseignent que [illegible] ne peut vendre le monde en quelque sorte [illegible] le chiffre de la production. Le rapport entre ces deux termes est tellement [illegible] qu'il suffit pour le faire même des [illegible] une sorte de précision mathématique. Ce n'est pas là une pure affirmation de convention, mais une vérité naturelle et par conséquent inflexible. La baisse et la hausse sont la conséquence forcée, qu'elle, d'un état de choses préexistant. La vitesse des échanges, à peu quelques rares exceptions, n'y a aucune part. Nous disons de quelques rares exceptions, car dans [illegible] partie que la hausse est le résultat d'une [illegible] qui, mais la baisse produite par cette cause ne peut pas se soutenir et ne se déclare que sur une ou deux places à la fois. C'est le plus souvent la conséquence des plans égoïstes de quelques grands banquiers qui allemarient le monde entier, s'isole pouvant, pour arrondir leurs sacs d'écus.

Le prix des cotons ne peut pas être affecté par de pareilles combinaisons. C'est une matière qui s'entreprise difficilement à cause de son volume et que des besoins impérieux sollicitent incessamment. Les détenteurs pouvant tout d'abord refuser de vendre, mais si le prix qu'ils exigent n'est pas punitif par des causes naturelles, ils sont forcés, à moins de vouloir leur propre ruine, d'accepter un cours raisonnable.

Revenons aux manufacturiers anglais. Leur combinaison explique leur dernière hausse du prix précédent. Ils ont doute jusqu'au dernier moment de la bonne foi des marchands américains. John Bull et le frère Jonathan se savent l'un et l'autre très rusés et le tir conviction leur impose à tous deux une certaine réserve dans leurs opérations mutuelles. Or, cette fois John Bull se disait que la récolte de coton aux Etats-Unis avait atteint la moyenne ordinaire, et que d'ailleurs les spéculateurs avaient imaginé les crevaisons, la sécheresse, l'inondation, et les chenilles pour faire croire à une diminution de la récolte. Les grands exploiteurs de Manchester, voulant conserver leur réputation prévoyante de finesse et craignant d'être surtout par les Yankees, qui ont fait preuve d'une naïveté vraiment incroyable. Ils n'ont pas compris que l'ignorance de la presse américaine excluait toute possibilité de demi-mensonge. Un conte absurde et bien vite démenti, même lorsqu'il s'agit de coton, car enfin tout le monde n'est pas planteur ou marchand. Voilà ce que les manufacturiers ne savent dit qu'ils eussent été moins habiles, mais, on le sait, pour avoir un peu de raison il faut pas toujours avoir beaucoup d'esprit. Or, John Bull en a en beaucoup trop, dans cette circonstance et c'est ce qui l'a perdu. A force de se rendre contre l'évidence, il en est venu à compromettre ses plus chers intérêts. Tant pis pour lui; qui tache d'être moins sanguinaire à l'avenir.

Les manufacturiers anglais sont à la merci des détenteurs de la récolte de 1849. S'ils veulent [illegible] pour leur aux suggestions qui leur remontrent de ce côté de l'Atlantique, ils auront [illegible] modérément et n'auront pas accès [illegible] sortes de commandes à des prix auxquels [illegible] qu'en revirement dans le marché [illegible] rouler rumeur. Nous savons qu'il est difficile d'engager sur cette voie et qu'une manœuvre, pour motiver son crédit, est obligé de sauver le mouvement de la place. Nous savons toutes les nécessités fatales aux quelles est [illegible] l'ouvrier incessant de la production est soumis, et [illegible] l'excès son de lutte de la [illegible]. Mais que signifient des phrases devant une [illegible] réalité! Ce qui nous manquons, c'est qu'avec un peu de prudence, un peu de prévoyance, l'industrie peut amortir le contrecoup d'une situation malheureuse, atténuer les effets d'un état de choses inévitable.

Donc, les manufacturiers anglais seront obligés de céder et le dernier mesmer nous apporte la nouvelle inattendue d'une hausse sur les cotons. Cette tendance se maintiendra sur la place jusqu'à ce que la récolte de l'année dernière soit vendue. Le coton coûtera cher, mais il faudra bien qu'on l'achète.

Nous avons la quelque part que si la guerre venait à se déclarer entre l'Angleterre et les Etats-Unis, ceux-ci au lieu de courir sus aux navires marchands de la Grande Bretagne et de livrer de grandes batailles, n'auraient qu'à interdire l'exportation du coton. La chose serait facile. Le gouvernement achèterait la récolte, revendrait le nombre de balles nécessaire pour les besoins de l'intérieur à la condition que pas une livre ne sortirait du pays et mettrait le fort en route. L'Angleterre serait obligée de faire rentrer ses vaisseaux et dépenser ses années pour contenir le peuple que la faim pousserait à l'insurrection.

Cette éventualité, dont la prévision frappe de terreur les hommes d'Etat de la Grande Bretagne, tendra à rendre la guerre à peu-près impossible entre les deux peuples. Et voilà comment la solidarité des nations, établie par les rapports commerciaux, devient une garantie de la paix et un empêchement aux luttes impies qui dans les siècles derniers ont si souvent ensanglanté les plus beaux pays de l'Europe. Quoique fassent et quoique disent les hommes d'en systèmes, la moralité, le bonheur des peuples, ne dépend pas d'une théorie ou de la prédication d'une doctrine, mais de la situation matérielle qui leur est faite. La doctrine existe non action sur l'être individuel qu'elle rend meilleur, mais le grand moteur de la civilisation est le fait, la réalité, l'événement. Voilà pourquoi la philosophie et la religion seules ne suffisent pas à améliorer les mœurs; voilà pourquoi l'homme d'Etat véritablement doué de prévoyance [illegible] les [illegible] [illegible]

Pont suspendu—On construit en ce moment un pont suspendu au-dessus de Niagara, entre Lewistown et Queenstown. Ce sera le plus grand pont de ce genre qui ait encore été construit. Il aura 1,062 pieds de longueur ou de centre entre les deux extrémités et sera séparé du fleuve par une hauteur qui pieds d'élévation. Sa largeur sera de dix-neuf pieds et il pourra supporter un poids de huit cents tonneaux. On pense que le pont sera terminé au mois de septembre prochain.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

SENAT—*RAPPORT OFFICIEL.*

MERCREDI MATIN, 20 mars 1850.

Le Sénat se réunit de nouveau.

M. ADAMS reclame la reprise en considération de l'acte dont lecture est de se procurer un bloc de pierre pour la statue de Washington. Cet acte a été amendé par la Chambre par la substitution du mot "loyal" au mot "dévoué" comme suit: la Louisiane toujours fidèle à l'Union.

Le Sénat retire l'amendement.

M. ADAMS réclame la prise en considération de la résolution de la Chambre autorisant l'impression d'Etat de faire une levée sur la rive gauche de la Grande Rivière du Bark au bayou Pigeon. Le résolution est adoptée.

M. BERRY réclame la prise en considération du bill pour encourager les sciences mécaniques à la Nouvelle-Orléans.

M. Rice parle en faveur du bill.

Le bill est lu, amendé et passé.

L'acte pour amender l'acte de l'incorporation de l'association charitable des pompiers de la Nouvelle-Orléans passe.

Le Président soumet une communication de l'ingénieur d'Etat en réponse à une résolution de M. Cole s'informant pourquoi certains travaux ordonnés par la Législature n'avaient pas été exécutés sur le Bayou Bœuf et au Lac des Allemands.

M. BERRY réclame la prise en considération de bill tendant aux blocs de pierre à la Legion de la Louisiane et autres corps volontaires.

M. BERRY demande l'ajournement.

M. MOORE propose d'amendier le bill en supprimant qu'avant et en laissant 182,500. Cette section prévaut par 9 voix contre 12. La section est mise aux voix. Elle est adoptée par 24 ou contre 2 nos.

M. BERRY réclame la prise en considération de l'acte fixant son abolition l'artillerie d'Etat, à l'artillerie de Washington, aux canonniers de Bienfaisance, les Hussards du Croissant, et l'artillerie légère de Clinton. L'acte passe.

L'Acte autorisant le jury de police à prélever des taxes dans un but spécial passe.

L'Acte pour venir en aide à Lydia Hamilton passe.

L'Acte pour amender l'acte pour venir en aide aux personnes agissant comme membres des Compagnies de Pompiers dans la paroisse d'Orléans passe.

M. BAYER demande l'adoption de l'acte pour amélioration des chemins, levées et ponts dans la paroisse des Avoyelles.

L'Acte est adoptée par 18 voix contre 4.

M. BERRY demande la prise en considération de la résolution de la Chambre autorisant le Gouverneur à [illegible] occupée autre fois par Thomas Gibbon Morgan. La résolution passe.

M. BERRY réclame la prise en considération de l'acte pour protéger contre l'inondation la ville de Bayou-Sara. Impose sur le bureau.

La résolution pour fermer le bayou Nicolas passe.

M. BERRY réclame la prise en considération de l'acte pour vendre un bloc à Patrick Ward.

Le Président décide que ce bill n'est pas à l'ordre.

M. Cole réclame la prise en considération d'un